



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-34671>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-34671

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Université d'aix marseille

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MAINTENANCE DE L'INFRASTRUCTURE OPTIQUE RAIMU

Description : Le présent marché a pour objet la MAINTENANCE DE L'INFRASTRUCTURE OPTIQUE RAIMU. La description des prestations est décrite dans le CCTP. La procédure d'appel d'offres est ouvert en application des dispositions mentionnées au 1° de l'article R. 2124-2 du Code de la Commande Publique et des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. Les prestations s'exécutent sur les sites indiqués à l'article 1 du CCTP. Le marché ne fait pas l'objet d'un allotissement (marché global- lot unique).

Identifiant de la procédure : 33bfd3c7-1c9e-45a9-b05d-a7277175404c

Identifiant interne : AMU173-2025

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Procédure d'appel d'offres ouvert en application des dispositions mentionnées au 1° de l'article R. 2124-2 du Code de la Commande Publique et des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »).

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50332000 Services d'entretien d'infrastructures de télécommunications

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : Préalablement à tout recours contentieux, le Comité Consultatif Inter Régional de Règlement Amiable pourra être saisi, soit par le pouvoir adjudicateur, soit par le titulaire dans les conditions fixées au chapitre VII « Règlement alternatifs des différents » de la partie règlementaire du Code de la Commande Publique. Coordonnées du Comité Consultatif Inter Régional de Règlement Amiable : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Secrétariat du comité : Catherine PIETRI Courriel : catherine.pietri@paca.gouv.fr /Tél. : 04.84.35.45.54 L'expert amiable doit formuler ses propositions et tenter de concilier les parties dans un délai d'un mois à compter de la saisine. Il établit un rapport. Ce rapport ne peut servir dans le cas d'une procédure d'expertise contentieuse ou dans le cadre d'un recours contentieux. En cas de conciliation, les parties s'engagent à signer une transaction.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MAINTENANCE DE L'INFRASTRUCTURE OPTIQUE RAIMU

Description : Le marché a pour objet la maintenance et la prise en charge des évolutions éventuelles de l'infrastructure fibre optique permettant d'interconnecter les différents sites de l'Université Aix-Marseille.

Identifiant interne : AMU173-2025

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50332000 Services d'entretien d'infrastructures de télécommunications

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324100 Services de maintenance de systèmes

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 250,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Critère 1 : Valeur technique de l'offre (sur 60 points) # Sous critère n°1 – Note méthodologique concernant la maintenance. Pondération : 25 points. # Sous critère n°2 – Mode opératoire des prestations de réparation. Pondération : 25 points. # Sous critère n°3 – Descriptif détaillé des moyens humains. Pondération : 10 points. Critère 2 : Prix des prestations (sur 40 points) Voir détail de la méthode de notation des critères à l'article 10 du Règlement de la Consultation de l'accord-cadre.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2939262&orgAcronyme=f2h>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2939262&orgAcronyme=f2h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 08/04/2026 à 16:30

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations /documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Université d'aix marseille

Numéro d'enregistrement : 13001533200013

Adresse postale : 58 boulevard Charles Livon

Ville : Marseille cedex 7

Code postal : 13284

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : karina.luciani@univ-amu.fr

Téléphone : +33 4 13 94 44 94

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2939262&orgAcronyme=f2h>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 78f18af9-b743-45f8-b29b-eab5cb50f59d-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Suite aux réponses apportées aux questions posées par des candidats, le calendrier de procédure a été modifié afin de permettre aux candidats de prendre en compte dans leurs offres des renseignements complémentaires apportés. Le Règlement de la Consultation (RC) a été modifié. Le détail de l'ensemble de ces modifications sont disponibles sur le site du profil acheteur à l'adresse indiquée dans le présent avis : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2939262&orgAcronyme=f2h> La rubrique 5.1.12 Condition du marché publics de l'avis d'appel d'offre initiale est modifié en ce sens.

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Modification de : - Date limite de réception des offres : ancienne date : le 08/04/2026 à 16h30 nouvelle date : le 18/04/2026 à 16h30 - Date limite pour poser des question: ancienne date limite pour poser les question : le 11/03/ 2026 nouvelle date limite pour poser les question : le 13/04/2026 - Date limite pour répondre aux questions des candidats : ancienne date limite pour répondre aux question : 1 semaine avant la date limite de réception des plis. nouvelle date limite pour répondre aux question : le 16/04/2026 - Date limite à laquelle le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications et/ou des précisions à tout élément composant le dossier de consultation ancienne date : 1 semaine

avant la date limite de réception des plis nouvelle date : le 16/04/2026 Les articles du Règlement de la consultation modifié sont : - le cadre du règlement de la consultation par la modification de la DLRO. - l'article 3 du règlement de la consultation.

Les documents de marché ont été modifiés le : 02/04/2026

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 92e324e3-19e8-47ad-9a47-927c4699f15a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/04/2026 à 14:41

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2026